A.C.P SARL (AMENAGEMENT CREATION PISCINE SARL)

Société à responsabilité limitée au capital de 9 840 euros

Siège social : 26, Rue de l'Europe – 31850 MONTRABE

402 686 208 RCS Toulouse

***

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente juin,
A 10 heures,
Au siège social de la société DIFFAZUR,

[…]

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

[…]

A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- […]
- […]
- […]
- […]
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- […]
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

[…]

QINQUIEME DECISION

L'Associée unique constate que les capitaux propres de la société s'élèvent à 170 831 euros pour 9 840 euros de capital social et sont donc reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés, relative à la régularisation de la situation de la société.

[…]

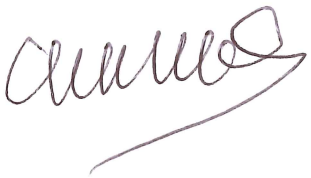
SEPTIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

***

De tout ce que dessus, les cogérants ont dressé et signé le présent extrait de procès-verbal.

Madame Monique RICHARD BENIELLI
Cogérante non associée



Monsieur Olivier NOURY
Cogérant non associé

